

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Journée mondiale de l'eau : la Métropole se mobilise et lance sa démarche prospective participative sur l'eau.

À l'occasion de la Journée mondiale de l'eau qui se tient le mardi 22 mars, la Métropole de Lyon organise pas moins de 80 animations sur l'ensemble de son territoire tout au long du mois de mars et lance sa démarche participative sur l'eau. Elle a pour objectif de sensibiliser les habitants à la question de la raréfaction de la ressource en eau et de créer une dynamique citoyenne autour de l'eau.

Le 1^{er} janvier 2023, la Métropole reprendra, en régie directe, la compétence sur le service d'exploitation et de distribution de l'eau sur son territoire. La Régie publique permettra de mieux maîtriser la ressource et de préserver un bien commun vital pour tous les habitants de la Métropole. Pour la première fois dans l'histoire, les citoyens seront associés à la gestion de la régie publique. Dans cette perspective, la collectivité profite de la Journée mondiale de l'eau pour lancer sa démarche prospective participative sur l'eau. Il s'agit d'associer l'ensemble des citoyens pour construire une nouvelle vision de l'eau : non plus seulement comme une ressource, encore moins comme une marchandise mais bien comme un bien commun qu'il convient de préserver.

Au travers des 80 animations organisées dans les 59 communes de la Métropole, plusieurs questions seront abordées :

- **Comment réduire les prélèvements d'eau dans un contexte de raréfaction de la ressource liée au changement climatique ?**
- **Comment garantir l'accès à l'eau pour toutes et tous ?**
- **Comment mieux protéger la qualité de l'eau ?**

Deux moments forts rythmeront cette journée :

Table ronde : « L'eau comme bien commun : et si les imaginaires ouvraient les possibles ? ». 16h30-18h30 (**Campus Saint Paul. UCLY**). Retransmission sur la chaîne YouTube de la Métropole.

Soirée de lancement (19h) avec **Bruno Bernard**, Président de la Métropole de Lyon, **Anne Groperrin**, vice-présidente déléguée à l'eau et à l'assainissement et **Laurence Boffet**, vice-président déléguée à la concertation citoyenne. **19h30** : Tribunal des générations futures : « Faut-il sanctionner le gâchis d'eau ? » (**Campus Saint Paul. UCLY**). Retransmission sur la chaîne YouTube de la Métropole

La démarche prospective se déroule sur six mois. À partir de ce mardi 22 mars, un travail d'information de mobilisation et de communication autour de la question de l'eau. Entre avril et juillet, déploiement des animations sur l'ensemble du territoire. Automne 2022 : restitution des échanges citoyens et événement de clôture.

Programme : www.grandlyon.com

Service Presse Métropole de Lyon :
Régis Guillet – rguillet@grandlyon.com
04 26 99 37 52/06 98 51 59 94
www.grandlyon.com/presse